

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AFCCRE salue la création par le Parlement européen d'un intergroupe consacré aux services publics

Le 19 décembre 2024

Le Parlement européen a arrêté cette semaine la liste des intergroupes pour la mandature 2024-2029.

Les intergroupes sont des lieux d'échanges, de dialogue et de propositions sur des sujets précis auxquels participent les membres du Parlement européen, mais également les représentants de la société civile et les organisations intéressées.

Parmi ceux-ci, figure **un intergroupe « Economie Sociale et Solidaire et Services d'Intérêt Général »**.

L'AFCCRE salue cette décision du Parlement européen, qui reprend une proposition de notre association dans son Manifeste « Pour une Europe de la confiance et de la solidarité, forte de ses valeurs et de ses territoires », en vue des élections au Parlement européen.

En effet, comme le souligne **Philippe LAURENT**, Maire de Sceaux, Président de l'AFCCRE, Co-Président du CCRE « **les services publics, notamment locaux et régionaux, assurés au quotidien par les collectivités territoriales, sont une composante essentielle de notre modèle social européen** ». Ils contribuent à la réalisation des objectifs européens dans des domaines aussi variés et importants que la cohésion économique, sociale et territoriale, la lutte contre la pauvreté, et le retour à l'emploi, la formation, la lutte contre les dérèglements climatiques, le développement du numérique, le déploiement de l'économie circulaire, de la mobilité durable etc.

Ils doivent dès lors être au cœur des réflexions sur la relance du marché intérieur, la compétitivité et plus généralement sur l'avenir du projet européen.

«L'Union européenne doit offrir un cadre juridique assoupli et favorable à leur mise en œuvre en faisant évoluer ses règles en matière de concurrence, de financement des missions de services publics et de commande publique. Elle doit également offrir un cadre plus favorable à l'investissement public local », a tenu à souligner Philippe LAURENT.

« Dans cette perspective, il est essentiel que nous puissions disposer de relais et de soutien au sein du Parlement européen » a-t-il ajouté.

Ces enjeux ont en particulier été soulevés par Enrico LETTA dans son rapport sur l'avenir du marché unique dans lequel il appelle notamment à l'adoption d'un plan d'action pour des SIG de qualité en Europe.

L'AFCCRE entend y contribuer et s'appuiera en particulier sur les travaux conduits au sein de la Commission Europe et services publics, présidée par **Louis GISCARD d'ESTAING**, Maire de Chamalières, dont la prochaine rencontre est programmée le 18 février prochain à Bruxelles.

Contact :

Sabine MARTORELL
Cheffe de Projet
sabine.martorell@afccre.org